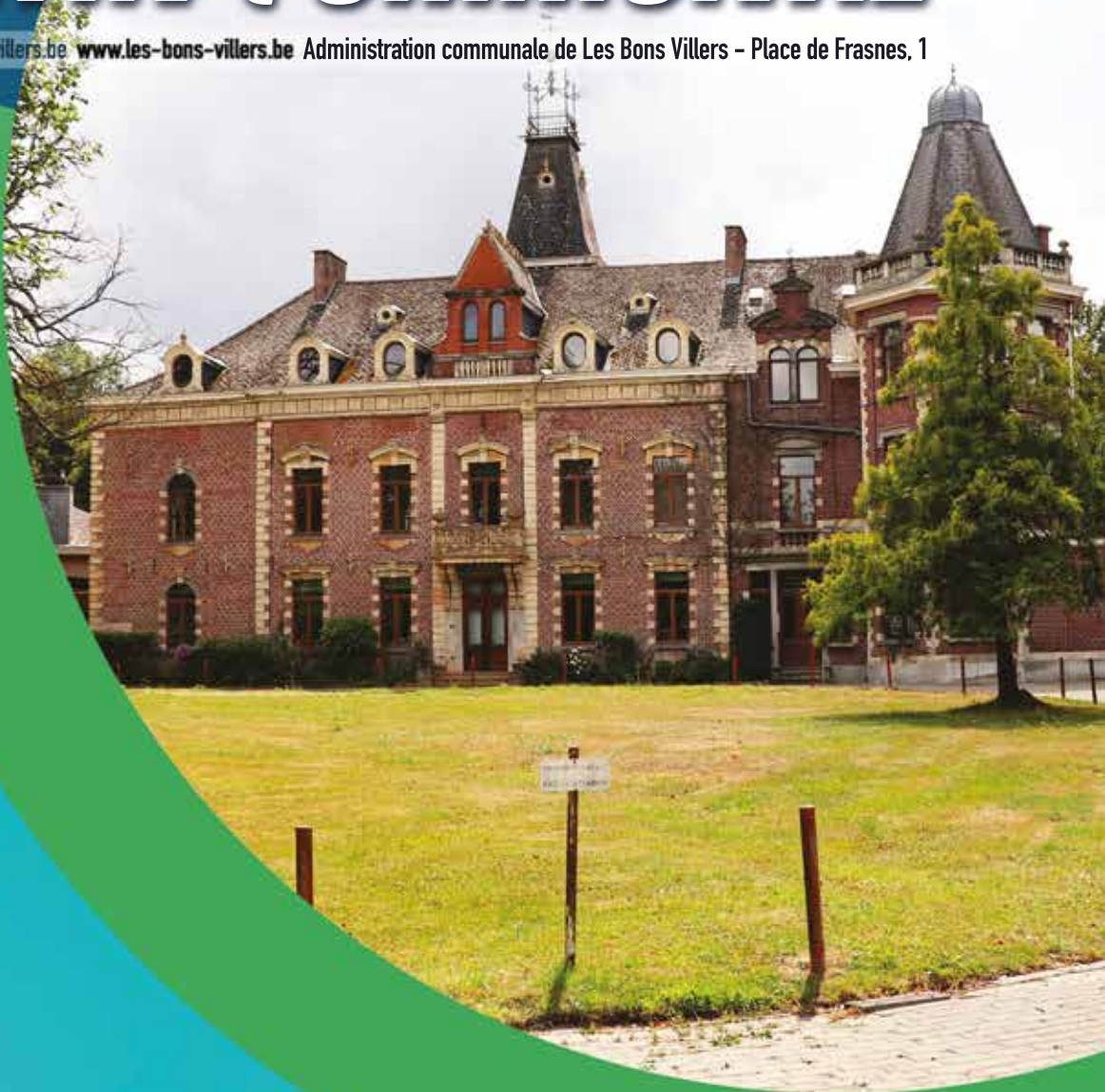


# BULLETIN COMMUNAL

Commune: 071/858100 - info@lesbonsvillers.be www.les-bons-villers.be Administration communale de Les Bons Villers - Place de Frasnes, 1



Août 2018 - N°34



- Le logement, un droit inscrit dans la Constitution
- Le temps des ducasses et de la mise à l'honneur de nos jubilaires



## Le Logement, droit constitutionnel fondamental.

La Constitution belge est la loi suprême de la Belgique. Elle a été adoptée par le Congrès national le 7 février 1831 après la déclaration d'indépendance de la Belgique en 1830.

L'article 23 de cette Constitution fait partie du titre II « Des Belges et de leurs droits ». Il garantit le droit à la **dignité humaine** :

« Chacun a le droit de mener une vie conforme à la **dignité humaine** ».

Ce droit à la dignité humaine comprend notamment :

« 1° le droit au travail et au libre choix d'une activité professionnelle dans le cadre d'une politique générale de l'emploi, ... ;

2° le droit à la sécurité sociale, à la protection de la santé et à l'aide sociale, médicale et juridique ;

**3° LE DROIT À UN LOGEMENT DÉCENT ;**

4° le droit à la protection d'un environnement sain ;

5° le droit à l'épanouissement culturel et social. »

Les pouvoirs publics locaux (Commune et CPAS) jouent un rôle essentiel dans la jouissance de ce droit au logement. Ils interviennent directement dans la gestion et l'attribution de différents types de logements publics :

- 8 logements de transit, solution temporaire dans l'attente de retrouver un logement stable ;
- 2 logements d'insertion, réservés à des candidats aux revenus modestes ;
- 3 logements pour familles nombreuses, administrés pour le compte du Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie ;
- 7 logements au Château de Dobbeleer, en attente du développement du projet de 20 logements intergénérationnels sur le site.

Les Bons Villers est associée à 2 structures supra communales de gestion de logements publics :

- La S.C.R.L. « Les Jardins de Wallonie », qui gère plus de 1.200 logements sur les territoires de Les Bons Villers, Pont-à-Celles et Seneffe, dont 217 dans notre commune.

- L'Agence Immobilière Sociale « Prologer », qui assure l'interface entre propriétaires privés et locataires pour une dizaine de logements sur notre territoire communal.

Dans sa politique du logement, notre commune intervient également dans l'offre en logements privés, en privilégiant l'accès à la propriété pour les jeunes et les ménages issus de notre population :

- 8 lots à bâtir ont été récemment attribués à des jeunes bons villersois dans le cadre d'un permis d'urbanisation ;

- La prochaine mise en œuvre du Plan Communal d'Aménagement de la Chapelle (74 nouveaux logements) respectera également des règles de priorité pour notre population. De plus, 2 logements-tremplin (formule destinée également à faciliter l'accès à la propriété pour les jeunes) font partie de la programmation.

Le Service du Logement de l'administration communale et le CPAS sont à votre disposition pour de plus amples renseignements sur le sujet.

Marie-Cécile VANBENEDEN,  
Présidente du CPAS.

Emmanuel WART,  
Bourgmestre.

## LES JARDINS DE WALLONIE, UNE SOCIÉTÉ DE LOGEMENT DE SERVICE PUBLIC QUI RETROUVE LE CHEMIN DE LA RÉUSSITE

Dans le cadre de ses rencontres avec les sociétés de logement de service public (SLSP), le Président de la Société Wallonne du Logement, Michel Peters, s'est rendu aux Jardins de Wallonie, le 20 avril dernier. Accompagné d'Alain ROSENOER, Directeur général de la SWL, de Xavier LOMBART, Commissaire SWL, et de Daniel POLLAIN, Porte-parole de la SWL, il a rencontré les principaux responsables de la SLSP.



*10 nouveaux logements publics à Frasnes-lez-Gosselies*

Mise sous plan de gestion en mars 2017 par la Société Wallonne du Logement, les Jardins de Wallonie entrent enfin de belles perspectives d'avenir.

En effet, la délégation de la SWL a pu mesurer la détermination de la nouvelle direction mise en place depuis septembre 2017 à redresser, en étroite collaboration avec le Conseil d'Administration, la société et à la positionner solidement sur la voie de la réussite.

Après avoir rappelé les quelques événements clés qui ont marqué la SLSP ces dernières années, Olivier Devaux (Directeur gérant des Jardins de Wallonie) a présenté un diagnostic de la situation financière actuelle de la SLSP et ses perspectives financières à court, moyen et long terme.

Issu de la fusion et du remembrement de trois SLSP en 2003, le patrimoine des Jardins de Wallonie, réparti sur les communes des Bons Villers, de Pont-à-Celles et de Seneffe, se distingue de la plupart des SLSP par des ensembles comportant maximum trois étages ; un patrimoine composé d'un peu plus de 1.200 logements, d'une moyenne d'âge de 39 ans.

Aujourd'hui, les Jardins de Wallonie entendent diminuer la facture énergétique de leurs locataires en investissant prioritairement dans l'amélioration de la performance énergétique de leurs logements : pose de châssis double vitrage étanches et isolés, toitures étanches et isolées, généralisation du chauffage central, et mise en conformité des installations électriques. Au total, ce sont plus de 8 millions d'euros que la SLSP compte investir à cet égard dans les cinq prochaines années.

Une autre ambition de la SLSP est de réduire le vide locatif, le ramenant de 10% aujourd'hui à 3% de son patrimoine à moyen terme, grâce notamment à des travaux de rénovation, à des opérations de vente, mais aussi en procédant à des démolitions.

Enfin, un autre grand projet anime l'ensemble du personnel des Jardins de Wallonie : la construction d'un nouveau siège social. En effet, aujourd'hui, le siège administratif est séparé de quelques kilomètres de la régie technique, et les bâtiments administratifs sont exigus et peu adaptés à l'accueil du public. L'enjeu est donc de regrouper l'ensemble des services de la SLSP en un seul bâtiment composé de bureaux et de logements, à proximité de la gare de Luttre.

Michel Peters, Président de la Société Wallonne du Logement, s'est réjoui de constater le dynamisme retrouvé de cette SLSP, conduite par une nouvelle équipe, de toute évidence désireuse d'apporter un souffle nouveau et de conduire des projets ambitieux.



## RÉNOVATION DES VOIRIES COMMUNALES

La qualité et l'entretien des voiries communales participent à la qualité de vie de tous les citoyens. Notre Commune consacre tous les ans d'importants moyens budgétaires, en s'inscrivant d'une part dans les plans régionaux subsidiés (Plans PIC), et d'autre part en y consacrant des fonds propres sous la forme d'un bail d'entretien extraordinaire (100.000 à 250.000 euros par an). Le montant de l'enveloppe octroyée par la Région à la commune de Les Bons Villers pour les années 2013 à 2016 se montait à 406.875 euros, à condition que notre commune investisse au minimum le même montant dans la réalisation de ces projets. Afin de garantir la solidité et la pérennité des ouvrages, les entreprises doivent respecter le cahier des charges « Qualiroutes ». Les chantiers de la rue de la Tuilerie, et des rues Léopold III et Eugène Gilles ont subi des retards importants, suite au non-respect de ces normes par les entreprises chargées desdits chantiers. Plutôt que de transiger sur la qualité des ouvrages, la commune a imposé aux entreprises le respect des normes de qualité, seule attitude garante de la longévité de ces voiries.

### Chantiers réalisés : 1. PIC 2013-2016 :

- Travaux d'amélioration et d'égouttage divers 110.000 € TVAC (travaux terminés)
- Travaux d'amélioration du chemin de la Tuilerie à Mellet 65.000 € TVAC (travaux terminés)
- Travaux d'amélioration de la rue Léopold II 85.000 € TVAC (travaux terminés)
- Travaux d'amélioration des rues Léopold III et Eugène Gilles 55.000 € TVAC (travaux terminés)
- Réfection de dalles béton fortement dégradées 80.000 € TVAC (travaux terminés)
- Rabotage et renouvellement de la couche d'usure de la rue J.B. Loriaux 185.000 € TVAC (travaux terminés)

### 2. Bail d'entretien extraordinaire 2018 (190.000 euros):

- Rabotage et renouvellement de la couche d'usure de la rue Rèvioux et de la rue du Calvaire (travaux terminés)
- Rabotage et renouvellement de la couche d'usure de la rue du Tilleul et de la rue de Gosselies (en cours)



Rue Léopold III



Rue Jean-Baptiste Loriaux



Chemin de la Tuilerie



Rue Rèvioux à Rèves



Rue du Calvaire à Villers-Perwin

*Philippe Cuvelier, Échevin des Travaux.*

## LES JOURNÉES DU PATRIMOINE : 8 ET 9 SEPTEMBRE

### SAMEDI 8 SEPTEMBRE :

Thème : le château de Dobbeleer renaît de ses cendres pour vous conter...

Lieu : rue de l'Encloître 4 à 6210 Les Bons Villers

Heures : 10h – 18h30

- Quiz, exposition photos, grimage.... (toute la journée)
  - 10h30 conte animé pour enfants de 18 mois à 3 ans (durée environ 30 minutes) - places limitées
  - 13h45 : concert par l'harmonie royale de Mellet
  - 14h30 conte familial (durée environ 60 minutes) – places limitées
- Petite restauration, bar

### DIMANCHE 9 SEPTEMBRE :

Musée Rodava : Départ 14H. Parcours animé dans le village. Petite restauration et bar



Dans le cadre des journées du Patrimoine, la Chambre Echevinale, située rue de l'Encloître à Frasnes-lez-Gosselies, sera ouverte au public les samedi 8 et dimanche 9 septembre de 14 à 18h. Ses locaux d'exception accueilleront pour l'occasion **une exposition des œuvres du sculpteur Bonsvillersois Jean Delcourt**, ainsi qu'une **exposition photos**.

**NB :** *l'étage est malheureusement inaccessible aux personnes à mobilité réduite*



## COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA FIN DE LA GRANDE GUERRE

L'armistice de 1918, signé le 11 novembre, marquait la fin de la Première Guerre Mondiale, cette terrible guerre qui, entre août 1914 et novembre 1918, a fait près de 20 millions de victimes civiles et militaires, décédées, blessées ou infirmes.

Promouvoir la paix, la tolérance et la démocratie, inciter au respect des droits de l'homme, éveiller à la citoyenneté, sont les fondements de notre devoir de mémoire. Notre souhait est que nos enfants, petits enfants et arrières petits enfants prennent le relais.

Dans le cadre de ces commémorations, le War Heritage Institute (WHI) a décidé de lancer le projet

« **Nos Héros Oubliés** » et met à disposition des communes intéressées des plaques commémoratives destinées à signaler à l'entrée de nos cimetières et sur leurs tombes la présence de ces combattants. Notre commune a décidé d'adhérer à cette initiative, en faisant l'acquisition de plaques murales comportant l'inscription «Sépultures de guerre belges » qui seront apposées à l'entrée de nos cimetières. Des plaquettes « 14-18 PRO PATRIA » seront également placées sur les tombes de nos soldats morts au combat.



### **SOUVENONS-NOUS DE NOS HÉROS DE LA GUERRE 14-18 :**

FRASNES-LEZ-GOSSELIES : **Adolphe DEBIENNE, Edouard GIVRON, François GIVRON, Henri LORIAUX, Jean-Baptiste LORIAUX, Fernand VANBENEDEN, Eugène GILLES, Jules HOEBEKE.**

MELLET : **Léon MERCIER, Alphons HELSEN.**

REVES : **Maurice DUBOIS, François LETROYE, Adrien VANDENBULCKE.**

VILLERS-PERWIN : **Henri BULTOT, Gaston BOUDIN, Edmond AUBRY.**

Michel Lardinois, Échevin des Affaires sociales



## ÉTÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE 2018

Le **Service de Cohésion sociale de la commune**, avec le soutien de la Région Wallone a organisé un « Eté Solidaire, je suis partenaire, 2018 » durant les deux premières semaines du mois de juillet. Ce projet permet **d'engager des jeunes sous contrat d'étudiant** pour leur permettre de renforcer l'image qu'ils ont des citoyens et d'eux-mêmes, grâce à un travail valorisant.

Cette année, plus que jamais ce fut un été solidaire **EXTRAORDINAIRE**... Ambiance, sourires, travail, initiatives et engagement personnel.



Le groupe de jobistes a transformé un espace extérieur dans les logements de transit du CPAS pour en faire un coin jardin avec terrasse et mobilier, ils ont été visiter les aînés dans les maisons de repos de l'entité et les ont accompagnés dans des sorties à Maredsous et au shopping de Nivelles. Ils ont aussi rafraîchi la Maison des Jeunes de Mellet et participé au **nettoyage de différents quartiers de l'entité**.

Un IMMENSE merci aux étudiants : ALEXIA, CYRIL, ISSAC, SABRINA, JOHANNA, BENOIT, ARTHUR et LAUREEN sans qui toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles ! Ces projets ont pu voir le jour dans le cadre d'un partenariat entre

l'axe jeunesse du Service de Cohésion sociale, le CPAS et les Maisons de Repos de Les Bons Villers.

## CENTRE DE VACANCES 2018

Le Centre de Vacances communal organisé par l'axe Accueil Temps Libre du Service de Cohésion sociale a ouvert ses portes le lundi 16 juillet à l'école du Vieux Château de Mellet. De nombreuses activités récréatives et éducatives y sont proposées par une équipe d'animatrices et d'animateurs dynamiques. Au programme, ateliers créatifs et culinaires, jeux d'extérieur et d'intérieur, sport, danse, excursions hebdomadaires...

**Où? :** Ecole Communale du Vieux Château Rue A. Helsen, 69 6211 Mellet

**Quand? :** du 16 juillet au 10 août. De 09h à 16h

**Pour Qui ? :** Les enfants de 2,5 ans à 14 ans

**Combien ? :** 4€/jour - 7€/excursion (sur inscription)

**Autres :** Possibilité de ramassage en car dans les différents villages de la commune

Possibilité de repas complet froid sur le temps de midi

Possibilité de garderie de 07h30 à 17h30

N'hésitez pas à prendre contact avec le Service de Cohésion sociale à l'adresse [cohesionsociale@lesbonsvillers.be](mailto:cohesionsociale@lesbonsvillers.be) ou pendant les heures ouvrables au 071/823 174





Mr LANSMAN Robert & Mme MERTENS Josette

❖ *Frasnes-lez-Gosselies* ❖ DIAMANT



Mr GILLAIN Fernand & Mme RUCQUOY Yvette

❖ *Frasnes-lez-Gosselies* ❖ DIAMANT



Mr MICHAUX René & Mme BEERTEN Monique

❖ *Villers-Perwin* ❖ DIAMANT



Mr DE WINDT Auguste & Mme BRAHY Andrée

❖ *Mellet* ❖ DIAMANT



Mr NONNON Ernest & Mme RAEYMACKERS Christiane

❖ *Villers-Perwin* ❖ OR



Mr VANDENHENDE Philippe & Mme BENOIT Anne Marie

❖ *Mellet* ❖ OR



Mr BAUDART Roger & Mme FERNEZ Paulette

❄️ *Frasnes-lez-Gosselies* ❄️ OR



Mr ALLART André & Mme BONIVERT Micheline

❄️ *Frasnes-lez-Gosselies* ❄️ OR



Mr GODFROID Peter & Mme HAESEVOETS Marie-Rose

❄️ *Mellet* ❄️ OR



Mr TORDEUR Guy & Mme DEBROUX MARIE-LOUISE

❄️ *Mellet* ❄️ OR



Mr HARPIGNY Ernest & Mme FROMONT Nicole

❄️ *Mellet* ❄️ OR



Mr HOEHNE Émile & Mme PEETERS Myriam

❄️ *Wayaux* ❄️ OR





Mr VANDENHENDE Jean Marie & Mme BONIVERT Diana

✱ *Frasnes-lez-Gosselies* ✱ OR



Mr SOTTIAUX Jean-Claude & Mme DE MEY Monique

✱ *Frasnes-lez-Gosselies* ✱ OR

*L'ensemble des cérémonies religieuses se dérouleront à 9h30 et les réceptions organisées par l'Administration communale à 11h00.*

**VENDREDI 21 SEPTEMBRE : DÎNER PORCHETTA**

Apéritif – porchetta – dessert – café – 12h au complexe sportif de Frasnes-lez-Gosselies

Animation musicale : 14h – 16h

**Prix : 15€**

**LUNDI 24 SEPTEMBRE : FLEURAMOUR AU CHÂTEAU D'ALDEN BIESEN À BILZEN**

La magie des fleurs dans un cadre historique !

Inscription : paiement obligatoire pour le lundi 3 septembre.

Après cette date il n'y aura plus d'inscription. Votre réservation sera prise en considération lors de votre paiement.

**Prix : 25€**

**VENDREDI 5 OCTOBRE : JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS :**

14h - 16h – complexe sportif de Frasnes-lez-Gosselies

1 café & 1 pâtisserie seront offerts avec animation musicale.

**Prix d'entrée : 5€**



**Inscription & renseignement : l'axe aîné de la cohésion sociale :  
rue Helsen 6 B – 6211 Mellet – Tél : 071 823 172 ou 0471 75 65 69**



**LES 17, 18, 19, 20, 21 AOÛT 2018 - FRASNES-LEZ-GOSSELIES EN FÊTE**



## **VENDREDI 17/08/18 :**

16h00 : Ouverture des loges foraines  
Ouverture du chapiteau du Comité des fêtes  
21h00 : Soirée (animée par Diego VRH) (soirée payante 5€)  
22h30 : Suite de la soirée (animée par Mademoiselle Luna)  
00h00 : Fin de la soirée (animée par Nergy de Proze) (soirée payante 5€) 02h00 : Clôture/Fermeture

## **SAMEDI 18/08/18 :**

14h00 : Ouverture du chapiteau du Comité des fêtes  
14h30 : Inscription pétanque  
15h00 : Ouverture des loges foraines  
Début du tournoi de pétanque  
15h30 : Inscription jogging & VTT - 17h00 : Départ jogging & VTT  
17h30 : Verre offert par le Comité à l'administration communale, aux différents partis politique ainsi qu'aux sponsors et collaborateurs  
18h00 : Groupe de musique ambulante  
18h30 : Remise des prix jogging & VTT + tombola - 21h00 : Concert groupe E411  
21h00 : Soirée « année 80'S » (soirée payante 5€) - 02h00 : Clôture /Fermeture

## **DIMANCHE 19/08/18 :**

09h00 : Ouverture du chapiteau du Comité des fêtes  
09h30 : Messe des Jubilés et Noces d'Or sous chapiteau  
14h00 : Exposition de véhicules anciens et de motos (les véhicules de l'armée seront mis à l'honneur)  
15h00 : Ouverture des loges foraines  
19h00 : Inscription pour le Blind Test  
19h30 : Début du Blind Test  
00h00 : Clôture/Fermeture

## **LUNDI 20/08/18 :**

16h00 : Ouverture des loges foraines  
Ouverture du chapiteau du Comité des fêtes  
Goûter & passage aux différents forains avec le Home des petits  
18h00 : Magicien - 19h00 : Soirée Karaoké géant  
00h00 : Clôture/Fermeture

## **MARDI 21/08/18 :**

16h00 : Ouverture des loges foraines  
Ouverture du chapiteau des fêtes  
19h00 : Soirée de clôture  
22h00 : Feu d'artifice  
01h30 : Clôture/Fermeture

**Sécurité & ambiance assurée**



Comme à son habitude, la ducasse commencera en beauté avec le traditionnel « Tour Aux Chars » dont le thème de cette année est « Contes & Légendes ». Le rendez-vous des chars est fixé le vendredi à 17h30. Le départ sera donné vers 18h00 et le retour prévu sur la place de Rêves vers 23h00.

S'en suivra une soirée dansante au « Rêves d'Antan » où seront dévoilés les gagnants du tour vers minuit. Dès le lendemain se succéderont une multitude d'activités étalées sur 3 jours. Nous y retrouverons les grands classiques de la ducasse de Rêves mais aussi quelques nouveautés ; Brocante – Concours pétañque – New : lancer d'œufs - Tournoi de belote – Tournoi de foot pour enfants – New : Tournoi de Volley adulte – Parcours VTT – Repas des aînés – New : Escape Room – Feu d'artifice – Concours fricadelle – Le roi de la ducasse – New : Le concours des duos – Spectacle pour enfants – Activités ados – New : Initiation Zumba.

Tout au long du weekend il vous sera possible de déguster une bonne bière spéciale à la « guinguette » ou de casser la croûte aux différents points de petite restauration. Les forains seront également présents sur la place de Rêves tout au long des festivités. Ce magnifique (long) weekend se clôturera le lundi soir par le spectacle de MANON LEPOMME. Les réservations sont d'ailleurs déjà ouvertes.

Pour plus de renseignements sur l'ensemble des activités prévues lors de ces 4 jours, vous pouvez contacter le comité via l'adresse mail [comitedesfetesdereves@gmail.com](mailto:comitedesfetesdereves@gmail.com) ou par téléphone au 0471 48 94 64 (Secrétariat). Vous pouvez également visiter le site internet [www.fetesdereves.be](http://www.fetesdereves.be)



**VENDREDI 07/09/18**

À 17h : Bogrimmagicos : Spectacle interactif de magie pour enfants, gratuit et sous le chapiteau.

Dès 17h : Ouverture des loges foraines et du bar.

Dès 17h15 : Inscriptions au Jogging amateur à l'école primaire (rue de l'Escaille, 1), 1,5 km pour enfants (gratuit) et 5 km ou 10,5 km pour adolescents et adultes (6€).

À 18h00 et 19h00 : Départ du Jogging pour enfants et adultes sur la place.

Dès 20h : Soirée Villers en Fête « Star Wars » (5€). Happy Hour jusqu'à 22h (2+1 gratuit sur les boissons) et goodies Star Wars offerts aux premiers arrivés. (Retour en taxi de 00h30 à 3h30)

**SAMEDI 08/09/18**

De 10h à 16h : Tournoi de Touch Ball\* sur la prairie (rue de l'Escaille). Équipe de 7 à 10 joueurs à partir de 14 ans, 7€ par personne (pain saucisse inclus).

De 10h15 à 11h30 : La grande Dictée de VenF, gratuit sous le chapiteau.

De 10h à 12h : Initiation au Secourisme\*, gratuit au Cercle

De 11h à 14h: Atelier Pizza\* au restaurant il Fienile (Rue Gaston Boudin 22). Début à 11h00, 12h00 et 13h00. Création et dégustation de votre Pizza + une boisson + dessert pour 10€.

De 12h30 à 13h30: La Piste - Spectacle gratuit dans l'église par Gilles D.

Dès 12h30 : Petite restauration sous le chapiteau pain saucisse ou brochette.

Dès 13h : La Terrasse di Villé. Venez flâner sous le chapiteau en profitant d'un concert Jazz tout en sirotant quelques boissons exclusives au bar uniquement pendant la durée de la Terrasse !

À 14h : Concours de Pétanque (en triplète tirée au sort). Inscriptions sous le chapiteau dès 13h30 (3€).

De 14h à 16h : Initiation au Roller\* dans la grande cours de l'école primaire. Participation de 7€ (4€ si vous venez avec vos rollers).

De 15h à 16h30 : Crayonnage en miroir pour enfants de 5 à 8 ans, gratuit, sous le chapiteau.

Dès 16h : Ouverture des loges foraines.

A 16h et à 17h : Initiation au Self-défense pour femmes\* (5€) au Cercle

De 16h15 à 18h : Découverte de spiritueux locaux et initiation à la mixologie / bartender\* réservé au plus de 18 ans et animé par Wave Distil. Participation de 20€.

À 20h : MULTQUIZZ\* par équipes de 5 à 10 personnes (5€, entrée à la soirée incluse)

Suivi à 22h d'une soirée « Vieux machins » sous le chapiteau. Entrée soirée (5€).

Bodega extérieur gratuit et ouvert à tous. Bières spéciales. (Retour en taxi de 00h30 à 2h30)

**DIMANCHE 09/09/18**

Dès 8h00 : Parcours VTT\* de 40km. Départ à l'école primaire, gratuit.

Dès 12h : Repas via traiteur\* sous le chapiteau par "Los Pollos". 14€ par adulte

(demi poulet + compote + gratin dauphinois), 10€ par enfant (deux pilons + compote + gratin dauphinois)

Dès 13h : Ouverture des loges foraines.

De 13h à 13h45 : Inscriptions au Tour di Villé (adulte : 7€ par participant, 7 boissons + un souvenir inclus ; enfant : 3€ par participant, 3 boissons + un souvenir inclus).

À 14h : Départ du Tour di Villé.

De 20h00 à 21h30 : Warm Up by Dubsiders. À 21h30 : Surprise

De 21h45 à minuit : DJ Sonar ft Dubsiders

**LUNDI 10/09/18**

Dès 16h30 : Ouverture des loges foraines et du bar.

Dès 19h : Poul'pop festival 3 scènes, gratuit sous les chapiteaux et dans l'église, avec :

19h00 Lick My Sunglasses - 19h40 Second soufflé - 20h15 Spectacle comité - 20h30 Baïki - 21h10 JeZo

- 21h50 Philippe (Philou) Tisthoud - 22h20 Mother Cover - 23h20 The Carvins

Clôture du Poul'pop à minuit. Fermeture du bar à 23h30.

\* Inscription préalable obligatoire via [contact@villers-en-fête.be](mailto:contact@villers-en-fête.be)

### VENDREDI 28

A partir de 16h : Animations pour enfants  
Château gonflable - Grimage  
19h30 : Blind Test – Epreuves musicales  
Nouvelle animation  
21h : Soirée Thème à découvrir prochainement  
PAF 5€ - Sécurité assurée

### SAMEDI 29

Dès 11h30 : Petite restauration  
BBQ organisé par les scouts de Mellet  
Bar à bières spéciales dans le chapiteau  
A partir de 13h : Jogging des Carottes  
18h : Le Chapiteau s'anime  
Jeu de fléchettes, kicker, jeux en bois pour les petits  
et les grands. Le tout animé en musique !  
20h : Ambiance musicale

### DIMANCHE 30

Dès 6h : La brocante du Coderm  
Petite restauration  
11h : Bar à bières spéciales dans le chapiteau  
Tournoi de pétanque  
11h30 : Cérémonie des Jubilaires  
A partir de 12h : Diner du Comité  
Menu à découvrir prochainement  
15h : Les jeux villageois pour les petits et les grands  
Lancer de ballots, jeux du clou, lancer d'œufs ...  
16h : La course d'escargots



Programme complet sur :  
[www.grandfeumellet.be](http://www.grandfeumellet.be)  
Suivez toute notre actualité :  
**Facebook Comité des Fêtes de Mellet**

### MÉMORIAL VAN DAMME 2018



***L'administration communale offre des places gratuites aux habitants de la commune de Les Bons Villers pour le Memorial Van Damme 2018 à Bruxelles. Le voyage sera également offert!***

Alors venez profiter de cet événement en famille ou entre amis, le **vendredi 31 août 2018**.

Pour vous inscrire ou pour plus d'infos, contactez le Service de Cohésion social au 071/823.173  
ou par email à [pcs@lesbonsvillers.be](mailto:pcs@lesbonsvillers.be).

**Attention, les places sont limitées et seront offertes aux 20 premiers inscrits avec en priorité les -18 ans.**

**Dimanche 21 octobre à 16h30**

« Juin 1815. Voici près de trois mois que Napoléon est revenu à Paris. Mis au ban des nations, il sait qu'une nouvelle invasion de la France est proche. La seule chance de l'éviter réside dans l'attaque des concentrations prussienne et hollandano-britannique. Pour cela il faut les empêcher de se réunir et les battre séparément. Le 15 juin, les troupes impériales s'emparent de Charleroi. Napoléon prend le commandement de l'aile droite, chargée de poursuivre les Prussiens, et confie celui de l'aile gauche au maréchal Ney. Ce dernier commandement en chef le conduira à affronter Wellington et ses héroïques alliés hollandano-belges.



Loin d'être un combat de second ordre, **la bataille des Quatre-Bras** aurait pu changer le cours de cette campagne de Belgique, mais l'Histoire en voulut autrement... » (Résumé du livre les quatre-bras 16 juin 1815 – Le second prélude à Waterloo, Alain Arcq).

La bataille des Quatre Bras se déroulera le 16 juin 1815, entre 14h et 21h sur les villages de Frasnes-lez-Gosselies, Baisy-Thy et Sart-Dames-Avelines. Elle aura pour objectif d'occuper le carrefour des Quatre-Bras. Ce carrefour aura une importance stratégique majeure car il marque le croisement des routes sud-est/nord-ouest Namur-Nivelles et sud-nord Charleroi-Bruxelles.



Durant la conférence, Léon Bernard, guide reconnu par la Région wallonne et auteur de plusieurs ouvrages sur la dernière campagne de Napoléon en Belgique en 1815 nous partagera sa passion.

Durant une heure, il nous présentera la Bataille des 4 Bras, qui a été stratégique dans la campagne de Napoléon. Cette conférence sera suivie d'un drink.

### **Informations pratiques :**

RDV à la Maison communale (salle des Mariages)  
des Bons Villers à 16h30  
Entrée : 5 € - Réservation obligatoire  
Caroline Theys, Chargée de mission Tourisme pour  
le Pays des 4 Bras (GAL)  
067/77.23.43 – [tourisme.paysdes4bras@gmail.com](mailto:tourisme.paysdes4bras@gmail.com)

**Cet événement est organisé par le Pays des 4 Bras (GAL)  
en Collaboration avec Messieurs Léon Bernard et François Bouquiaux**



## DÉCÈS

NOM ET PRÉNOM	DATE DE DÉCÈS	CIMETIÈRE
BAUDOUX Alfred	18/03	FLG
MILENKOVIC Rajko	19/03	FLG
DELCOURTE Claude	22/03	V-P
LAMBERT Suzanne	22/03	Mellet
CESCHI Patrick	23/03	Mellet
DAVAUX Francine	26/03	V-P
LANDSTEIN Nicole	30/03	FLG
DE VROEDE Suzanne	10/04	Rèves
PONCHAUT Bernadette	12/04	Rèves
MAHAUX Marguerite	14/04	Rèves
LEBON Jeannine	19/04	Mellet
DUMONCEAU Anne	6/05	Mellet
DEBEL André	10/05	Mellet
STASSIN Raymonde	13/05	Rèves
LAMBINON Jacqueline	19/05	Rèves
LAGNEAUX Léonce	22/05	Mellet
BAUDET Jean	6/06	Mellet
RETELET Yvonne	18/06	FLG
LORIAU Henri	21/06	V-P
LEFEVRE Huguette	22/06	Mellet
GRYSPEERT Frans	28/06	Wayaux
NIMAL Marcelle	1/07	V-P
CORDIER Michel	5/07	Rèves
VAN LANDSCHOOT Maurice	13/07	Rèves
DEVREUX Micheline	15/07	V-P

## NAISSANCES

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE
BRYNS Eden	21/03	Rèves
COLLET Elise	26/03	Mellet
VERMEYLEN Timéo	30/03	Rèves
BURY Lhéra	6/04	FLG
BERT Lucas	9/04	FLG
PIRET SOURDON Gillou	9/04	Mellet
VANDENBERG Basile	15/04	FLG
GEORGE Elyna	18/04	FLG
BARETTE Mathys	28/04	FLG
TURKOGLU Ilayda	3/05	Mellet
VANDENDRIESSCHE Antoon	3/05	FLG
POLETTO Sacha	5/05	Mellet
BOUSSOUF Noa	9/05	Wayaux
GALERE Télió	15/05	Mellet
LOSSEAU Aurore	15/05	Mellet
DE GREVE Théo	18/05	Mellet
SAROT Ugo	22/05	Mellet
LENFANT Gabrielle	23/05	FLG
BUCHET Camille	1/06	FLG
BOLLE Charlotte	1/06	FLG
GOFFAUX Louis	3/06	V-P
CALISKAN Havva	4/06	FLG
PURNODE William	12/06	Mellet
WAUTRECHT Léana	18/06	Mellet
FRANC Maëlia	18/06	FLG
CARLONI Eléonore	19/06	Wayaux
GOFFIN Jules	20/06	V-P
DIEU Alexandre	23/06	Mellet
CUVELIER Augustin	2/07	Rèves

## MARIAGES

Michel Alain et Pourtois Sabine, le 6/01/2018  
 Madej Kathryn et Bouffieux Marc, le 10/02  
 Haine Dorothee et Matthys Michaël, le 14/04  
 Baudoux Estelle et Goncette Jean-Michel, le 21/04  
 Piton Olivia et Campanella Mario, le 21/04  
 Vankeerberghen Olivier et Charlet Régine, le 19/05  
 Miesse Christian et Moget Aurélie, le 26/05  
 Beaufays Marie-Claude et Debecq Michaël, le 2/06  
 Bontemps Marie et Dolne-Pholien Vincent, le 9/06  
 Lenieregue Samy et Vincent Anne-Catherine, le 16/06  
 Boudsocq David et Boucquiaux Morgane, le 16/06  
 Carmona-foucart Miguel et Terranova Sabrina, le 23/06  
 Godelet Xavier et Carloni Rose Marie, le 13/07  
 Vanderstraeten Pascal et Degueldre Delphine, le 13/07

Note: La loi du 14 janvier 2013 concernant la simplification administrative est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2013. A partir de cette date, un décès n'est plus acté qu'à la commune du lieu où le décès s'est produit. Selon les cas, cette information à la commune de résidence du défunt peut prendre un certain temps. Une des conséquences est que notre Administration, au moment de la rédaction du Bulletin, n'est plus en mesure de déterminer exactement la liste exhaustive des citoyens bonvillersois décédés.

Nous vous prions de nous excuser pour ce désagrément et vous remercions de votre compréhension. A l'avenir, le Carnet des décès se limitera à la liste non exhaustive des personnes dont la dépouille ou les cendres se trouvent dans les cimetières de notre entité.

**L'administration communale organise 2 DÉFIS :**

- Le DÉFI "FAMILLE mobile" - Une semaine avec moins d'émission de CO<sup>2</sup>.  
Ce défi contribue au PAEDC (Plan d'Actions Énergie Durable et Climat) dans le cadre de la dynamique POLLEC 3.

Si vous vous sentez concerné par l'avenir de notre planète et voulez diminuer vos émissions en CO<sup>2</sup> en tentant d'autres modes de déplacements, alors inscrivez-vous !

- Le DÉFI "ADMINISTRATION mobile"

Le but ? Convaincre un maximum d'employés communaux de se passer de leur voiture pendant la Semaine de la Mobilité en testant d'autres modes de déplacement pour rejoindre l'administration communale. Covoiturage entre collègues, marche, vélo, bus...

Afin d'encourager les bons comportements, différents lots seront offerts aux familles/aux membres du personnel de l'Administration selon le niveau atteint de leur objectif.

- Demi-journée d'utilisation de vélo électrique
- Entretien, gravure de vélo
- Mise à l'honneur des lauréats à l'occasion d'un petit déjeuner
- Visite du TEC (visite du dispatching, véritable centre névralgique du TEC qui fonctionne 24h/24, d'une antenne de Métro)



**SEMAINE DE LA MOBILITÉ 2018**

**DEFI "FAMILLE mobile" - 1 semaine avec moins de Co2 du 16 au 22/09/2018**

*Si vous vous sentez concerné par l'avenir de notre planète et voulez diminuer vos émissions de CO<sup>2</sup> lors de vos déplacements, alors **INSCRIVEZ-VOUS!***

**BULLETIN D'INSCRIPTION à remettre avant le 24 août 2018. Collège communal, Place de Frasnes, 1 à 6210 Les Bons Villers**

**Référent de la famille :**

**NOM :** \_\_\_\_\_ **PRÉNOM:** \_\_\_\_\_

**ADRESSE :** \_\_\_\_\_

**TELEPHONE FIXE :** \_\_\_\_\_ **GSM :** \_\_\_\_\_

**EMAIL :** \_\_\_\_\_

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Madame Mireille Braun-Sano au 071/858.106 **Email:** travaux@lesbonsvillers.be ou mireille.braunsano@lesbonsvillers.be

Note à l'attention du lecteur : les articles et informations paraissant dans le bulletin d'information communal et transmises par différents auteurs relèvent de leur responsabilité, tant dans leur présentation que dans le contenu rédactionnel.

Réalisation, mise en page & graphisme : Max - maxime.giambattista@lesbonsvillers.be  
Editeur responsable : Collège communal - Place de Frasnes, 1 - 6210 Les Bons Villers